

2 SUPPRESSION DE REMBLAI

GUERVERN

Requalification d'un parc urbain en bord de cours d'eau

GUILERS (29) | BRETAGNE

FICHE D'IDENTITÉ

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux /durée	2014 / 15 jours
Superficie	1 ha
Contexte hydrogéomorphologique	Zone humide de bas fond
Cadre des travaux	Volonté spontanée de la collectivité
Maître d'ouvrage	Brest Métropole (BM)
Maître d'œuvre	Brest Métropole
Propriétaire	Mairie de Bohars
Gestionnaire	Brest Métropole
Réalisation des travaux	Prélude - SATO - Unité Gestion des arbres de BM - Thépaut/Podeur - Buguel - régie de BM - Jardin Service - Sparfel - Eurovia

Objectifs

- Réhabilitation de l'ancienne zone humide et de ses fonctions ;
- Réaménagement de l'espace vert et création d'une voie verte pour les piétons et les cyclistes.

Contexte

Situé sur le bassin versant du ruisseau du Tridour, affluent de la Penfeld, le site de Guervern est une ancienne prairie humide de fond de vallée qui a été laissée à l'abandon puis progressivement remblayée suite à l'urbanisation du secteur. La commune de Guilers a par la suite aménagé sur ce remblai un parc urbain où se trouvaient un terrain de football stabilisé, des boisements et un cheminement le long du ruisseau du Tridour.

En 2014, un projet de requalification du secteur était prévu sur le site de Guervern qui nécessitait des apports de matériaux à hauteur d'environ 7000 m³. Dans ce contexte,

Enjeux



la collectivité a spontanément saisi l'opportunité d'utiliser des matériaux présents sur place, permettant ainsi de restaurer une parcelle de zone humide par suppression de remblai pour ensuite mobiliser les déblais générés pour le projet.

Les travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Finistère.

Travaux

1 Suppression du remblai

Objectif : Retrouver le niveau du terrain naturel.

Mise en œuvre :

- Suppression du remblai d'amont en aval, en s'éloignant de la berge. Les engins sont restés sur le remblai ;
- Accotement du remblai sur site en pente douce. Lissage mais pas de tassement du sol.

Les matériaux déblayés étant exempts de pollution, ils ont pu être remobilisés sur le site hors zone humide.

2 Mise en place d'aménagements pour déplacements doux

Objectif : Favoriser le déplacement des piétons et cyclistes.

Mise en œuvre :

- Réalisation d'une piste cyclable et d'une voie piétonne sur l'accotement pour remplacer le cheminement piéton en bord de berge (parcelle trop humide pour le maintenir).

3 Végétalisation du site

Objectif : Améliorer la dimension paysagère et éviter l'apparition d'espèces invasives.

Mise en œuvre :

- Revégétalisation spontanée de la zone humide (semis prévus, mais la végétation s'est développée avant), semis de Raygrass monospécifique sur les accotements et plantation ponctuelle d'arbres.

4 Protection du cours d'eau

Objectif : Empêcher le départ de sédiments.

Mise en œuvre :

- Pendant les travaux, un bassin tampon a été creusé pour recueillir les eaux pluviales et un bourrelet de terre a été maintenu entre la zone de travaux et le cours d'eau. Ces mesures visaient à prévenir le transfert de sédiments au cours d'eau.



Gestion du site

Brest Métropole, gestionnaire du site, a mis en place une fauche annuelle avec exportation. Les matériaux fauchés sont mis à disposition comme litière pour des agriculteurs, ou envoyés en plateforme de compostage selon l'état des végétaux lors de la fauche. Brest Métropole effectue également une gestion annuelle des invasifs, notamment par arrachage (herbes de la pampa...).



Suivi

L'association Bretagne Vivante a fait un diagnostic préalable faune-flore-habitat. Un suivi visuel des habitats et de la végétation est réalisé annuellement par le gestionnaire. Des inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisés en 2020 dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne.



Bilan - 7 ans après travaux

La végétation de la zone humide s'est développée très rapidement après travaux à partir de la banque de graines présente dans le sol. Elle forme un complexe d'habitat comprenant des espèces prairiales humides à tourbeuses, de roselières et de jonchaies. En 2021, 8 espèces d'odonates et 6 d'orthoptères ont été identifiées. Les araignées inventoriées sur sites étaient à 74 % des espèces hygrophiles spécialistes et 26 % des généralistes.

Voir également [l'atlas photographique des travaux](#)

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC) 154 484 €

Elagage / Abattage / Evacuation du bois	8 027 €
Terrassements / Dessouchage	40 000 €
Apport TV / préparation du sol / engazonnement / plantations	65 000 €
Communication	1 457 €
Voie verte	40 000 €

CONTRAINTES & SOLUTIONS

Durant la phase de chantier, des difficultés liées à la gestion des eaux pluviales ont été rencontrées : il a été nécessaire de maintenir un merlon entre la zone de travaux et le cours d'eau afin de récolter les eaux de ruissellement

durant la phase de chantier et d'éviter que les matières en suspension n'aillent directement au cours d'eau. Un bassin de rétention temporaire a été mis en place au niveau du point bas du site.

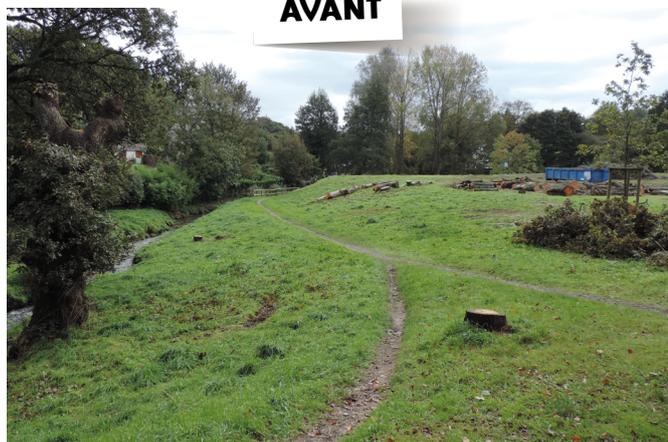
Contact

Jean-Christophe Gautier
jean-christophe.gautier@brest-metropole.fr
Tél. 02 98 33 52 55 - 06 76 21 31 49
Mise à jour : Août 2023

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :



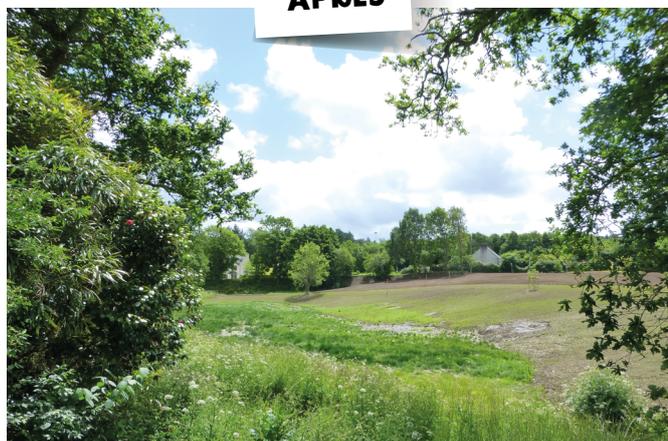
AVANT

État initial avant les travaux



PENDANT

Durant les travaux de suppression de remblai



APRÈS

État final 3 mois après les travaux